

J'ai visité un foyer l'autre jour, monsieur l'Orateur, et j'aimerais que le ministre écoute ceci. Il y a eu quinze morts dans cette institution et aucun des patients n'avait été vacciné. Je crois que le ministre ne devrait pas oublier cela.

Les virus les plus répandus sont A, B et Victoria. Je crois que le dernier a tué environ 250,000 personnes en Nouvelle-Guinée. Aux États-Unis, on a réussi à immuniser jusqu'à 80 p. 100 de la population grâce à la vaccination. La période d'incubation est de douze à vingt-quatre heures. C'est le fléau de l'humanité, et nous n'avons jamais pu le maîtriser. Comme l'a dit le ministre, nous en sommes arrivés au point où la seule manière de nous en sortir est le recours à la vaccination généralisée. La grippe espagnole a touché 50 millions de personnes, dont 20 millions sont mortes. La vaccination nous guérirait de la peur.

J'espère que le ministre s'est mis en rapport avec le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) au sujet des œufs. Je suis sûr qu'il a et qu'il se procurera beaucoup d'œufs. Il ne faut pas oublier le coq, car les œufs doivent être fécondés avant que le virus ne soit injecté! Lorsque le virus se retire, il est tué par la formaline et est alors prêt à être injecté.

Le ministre a dit aujourd'hui que l'immunisation serait assurée en deux ou trois semaines, mais je tiens à affirmer que cela ne se produit jamais, à mon sens, avec les vaccins à virus. Il a peut-être raison, mais je voudrais qu'il soulève la question. Dans les vaccins que nous avons utilisés jusqu'ici, on fait deux piqûres à deux mois d'intervalle et une, tous les ans ensuite.

Le ministre a fait un pas dans la bonne direction mais je veux le stimuler ce soir pour que la mesure soit appliquée universellement au plus tôt. Il nous a dit que le vaccin coûte seulement 75c. par personne. Monsieur l'Orateur, un médecin ne peut toucher \$6 lorsqu'il donne une injection alors que ses honoraires dans le cadre du programme d'assurance-maladie sont peut-être de \$3. Même si le vaccin coûte \$3 ou \$4, c'est l'assurance la moins chère qu'on puisse se procurer—même s'il n'y a pas d'épidémie.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de Simcoe-Nord (M. Rynard) de ses observations. N'étant pas moi-même médecin, j'attache toujours beaucoup d'importance à ses opinions. Il a de nombreuses années d'expérience dans l'exercice de la médecine et il est expert dans certains domaines.

Je regrette son absence inévitable d'hier et d'aujourd'hui, puisque nous avons débattu le bill sur la quarantaine et discuté de l'annonce concernant la vaccination, mais je suis ravi qu'il ait pu être à la Chambre ce soir. Je me suis fait un point d'honneur d'être ici pour l'entendre.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Quant au plaidoyer en faveur d'une immunisation massive, je rappellerai au député que mon ministère et moi-même avons agi sur l'avis du Comité consultatif national qui regroupe les meilleurs épidémiologistes du Canada, et que nous avons cherché à obtenir les avis scientifiques les plus autorisés que l'on puisse y trouver. Nous avons décidé de suivre les recommandations du Comité consultatif national à la lettre. Si l'on peut démontrer qu'il n'a pas poussé ses recherches assez loin ou a fait erreur, nous serons certainement heureux de revoir la situation, mais entretemps, je me dois évidemment de me reposer sur ce qui est considéré comme l'opinion unanime des gens considérés comme les plus versés dans ce domaine au Canada à l'heure actuelle.

Ajournement

Comme je l'ai dit cet après-midi, nous sommes en liaison étroite à ce sujet avec les autorités américaines, celles du Royaume-Uni, l'Organisation mondiale de la santé et le centre de recherche de Londres, en Angleterre. L'OMS a, en outre, convoqué une réunion spéciale pour le 8 avril et le Canada y sera représenté. Je suis persuadé que nous suivrons de très près l'évolution de la situation. Toute modification aux mesures envisagées sera, avec grand plaisir, communiquée à la Chambre et au député.

L'AGRICULTURE—LE PROJET D'ABANDON DES SUBVENTIONS AU TRANSPORT DE LA FARINE AUX PORTS DE LA CÔTE EST—L'APPARENTE CONTRADICTION DANS LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, maintenant que le représentant du vice-roi a marqué de son sceau le bill des subsides provisoire, également connue sous le nom de loi d'aide à la Banque de Montréal, succursale de la rue Wellington, Ottawa, nous pouvons examiner une situation grave qui va se présenter, à moins que nous, députés de l'opposition, puissions l'empêcher plutôt cette année de se produire. Je veux parler de la suppression des subventions versées pour le transport ferroviaire de la farine et du grain en vertu de l'article 272 de la loi sur les chemins de fer. Ce n'est pas la première fois que je soulève cette question ici. C'est probablement la deuxième et peut-être la troisième fois que j'apparais à l'émission de fin de soirée. J'alterne avec le député de Vegreville (M. Mazankowski) pour traiter ce sujet important. Nous sommes les jumeaux Est et Ouest qui essaient de coordonner les efforts d'un grand nombre de Canadiens pour régler ce que j'estime être une question importante parce qu'elle concerne le commerce d'exportation et l'activité portuaire du Canada.

D'ici la fin de l'année, nous aurons, j'espère, réussi à persuader les députés de Montréal que, croyez-le ou non, leur port sera profondément touché par ce que le bill C-87 propose. J'espère que le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Landers) s'intéressera à la question, car il existe des douzaines d'emplois dans son propre port et des millions de dollars qui sont en jeu.

J'ai l'appui de mes collègues de la région de Halifax. De fait, ils m'ont disputé ma tâche.

Je puis dire au président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) que, lorsqu'il présentera son bill de restrictions, il devra en guider l'étude au Parlement et son bill devra être adopté avant que l'article 272 de la loi sur les chemins de fer saute, et que les subventions disparaissent. Bien des députés autres que celui de Vegreville et moi-même participeront à la mêlée. Le ministre sait ce que la guerre totale signifie.

Le bill C-87 touchera la vie portuaire et les expéditions de farine et de céréales dans les trois grands ports de l'Est du Canada. Je l'ai signalé la semaine dernière, et le député de Vegreville l'a répété hier soir: l'industrie de la minoterie, les minotiers canadiens, qu'on avait en très grande estime à l'époque médiévale, sont en train de disparaître, d'entrer dans la légende, tout simplement parce que les grandes sociétés font main basse sur leurs exploitations: les petits moulins sont en voie de disparition au Canada.

La mesure proposée par le gouvernement ne fait rien pour renverser cette tragique évolution. Par contre, je le répète, d'ici que l'article 272 de la loi sur les chemins de fer soit abrogé, les subventions demeureront. Je me suis aventuré à suggérer au président du Conseil du Trésor, lorsque nous discutons hier soir au comité des prévisions budgétaires,